

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 JANVIER 2020**

Présents : Nathalie CUOZZO, Didier BROS, Hervé SAUVAIRE, Frédéric WISNIEWSKI, Alain JUNG, Magali GUEIDAN, et Didier MELLAREDE.

Absents excusés : Guillaume HUGUES, Rudolph BERETTA et Stéphanie BUA

Date de la convocation : 7 janvier 2020

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Nathalie CUOZZO, 1^{ère} adjointe, pour le maire empêché, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 20 novembre 2019 et nous avons procédé aux signatures sur le dernier procès-verbal.

Est nommé secrétaire de séance, Didier MELLAREDE

Nathalie CUOZZO donne lecture de l'ordre du jour :

- Délibération engagement de crédits pour 2020
- Délibération augmentation loyer appartement mairie
 - Questions diverses

Délibération engagement de crédits pour 2020

Madame la 1^{ère} adjointe informe que pour pouvoir mandater des factures d'investissement en attendant le vote du budget 2020, il y a lieu de délibérer afin d'autoriser la commune à régler les mandats, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2019, pour la commune et pour l'assainissement. Après discussion, le conseil municipal autorise la 1^{ère} adjointe à payer les dépenses d'investissement.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération augmentation loyer appartement mairie

Madame la 1^{ère} adjointe expose au conseil municipal que le loyer de l'appartement de la mairie doit être augmenté comme chaque année, suivant l'indice de référence des loyers. Après discussion, le conseil municipal décide d'augmenter le loyer à partir du 1^{er} avril 2019.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Questions diverses

- Remboursement d'une facture payée par Nathalie CUOZZO pour le repas des aînés (délibération prise)
- Motion de soutien à la filière vin et eaux-de-vie de vin (délibération prise)
- Pétition demande d'éclairage public Chemin des Lens : une réponse va être envoyée

TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45

La 1^{ère} adjointe,

